



PREFET DELEGUE DE SAINT BARTHELEMY ET DE SAINT MARTIN

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé au Service Urbanisme de la Collectivité de Saint-Martin, à l'annexe de l'Hôtel de la Collectivité de Saint-Martin, **du vendredi 5 septembre 2014 au lundi 06 octobre inclus**, à une **enquête publique** relative à la demande d'autorisation souscrite par la Collectivité de Saint-Martin dans le cadre du projet de réalisation de bâtiments à usage d'habitation au lieu-dit « Belle Plaine » sis à Quartier d'Orléans, sur la parcelle BC487.

Pendant la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront consulter le dossier, les jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur ou à la Collectivité territoriale de Saint-Martin avant la clôture de l'enquête.

Madame Hélène MEDINA, commissaire enquêteur, siégera au Service Urbanisme de la Collectivité de Saint-Martin, annexe de l'Hôtel de la Collectivité, 6 rue du Fort Louis à Marigot les 05, 12 et 19 septembre 2014 et le 06 octobre 2014, de 9 heures à 12 heures, afin de recevoir les observations et déclarations des personnes intéressées qui souhaiteraient être entendues.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter du quatrième jour après la clôture de l'enquête en préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, au sein du service des territoires, de la mer et du développement durable.

Dans les mêmes conditions, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Fait à Saint-Martin, le 29 juillet 2014

le Préfet délégué,

Philippe CHOPIN